

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 juin 2019

### **William Koeberlé, a été réélu Président du Conseil du Commerce de France (CdCF) lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 6 juin 2019.**

*« Le CdCF regroupe 37 organisations professionnelles de commerçants et est depuis 2016, l'interlocuteur du Gouvernement dans le cadre de la Commission de concertation du commerce (3C). Administrateur depuis 2014, William Koeberlé, a été élu Président du CdCF en 2016. Il est également président de la FFPS (Fédération Française de la Parfumerie Sélective) depuis 2011 et de la FEPA (Fédération Européenne des parfumeurs distributeurs) depuis 2015 ».*



Promouvoir le commerce, sous toutes ses formes, auprès des pouvoirs publics (Gouvernement, parlementaires, élus locaux ...) auprès des Français (chefs d'entreprises, salariés, clients) et aider ceux (parents, professeurs, tuteurs) qui préparent la nouvelle génération à leur vie professionnelle, c'est faire connaître à toutes ces personnes ce qu'est le Commerce, ce qu'il représente dans la vie économique et sociale de la France : une entreprise française sur 5; 10,6% de la valeur ajoutée de la France; plus de 3,5 millions d'emplois, et la création nette de près de 63 000 emplois depuis 2016.

*« Alors que le commerce doit relever des défis majeurs comme le développement du e-commerce et la concurrence de nouveaux acteurs internationaux, la numérisation des données, la robotisation et l'automatisation des tâches, qui transforment ses modèles, ses organisations, ses relations commerciales, ses emplois, le rôle du CdCF devient toujours plus nécessaire »* a déclaré le Président, William Koeberlé, en introduction de son discours.

Depuis, le CdCF ne cesse de renforcer sa légitimité de représentant du Commerce avec l'arrivée de 6 nouvelles fédérations (**PROCOS, FFF, FEPC, FFEF, DLR, FDCF**), en obtenant également la mise en place de la Commission de concertation du commerce, interlocuteur auprès du Gouvernement, preuve que les représentants du commerce peuvent travailler ensemble pour obtenir des avancées sur les enjeux du

commerce.

« Si nous parvenons à être entendus, c'est parce que nous sommes légitimes, parce que nous représentons près de 70% des emplois du secteur, parce que le CdCF permet de porter la voix du commerce sur les sujets qui nous rassemblent », a rappelé William Koeberlé.

Pour son nouveau mandat, il s'est fixé 5 priorités :

- **Accompagner la transition du commerçant vers l'omnicanalité,**
- **Valoriser le commerce comme acteur sociétal majeur des territoires,**
- **Développer les compétences des commerçants et l'employabilité de leurs collaborateurs,**
- **Soutenir la responsabilité environnementale des commerçants,**
- **S'inspirer de l'international pour anticiper les changements et partager les expériences réussies.**

Contact presse : Corinne Parisot-Chautemps

06 21 01 69 97 – [cchautemps@cdcf.com](mailto:cchautemps@cdcf.com)

#### ***A propos du Conseil du Commerce de France***

Le [Conseil du Commerce de France](#) est une association qui regroupe une trentaine de [fédérations professionnelles](#). Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes.

Le CdCF est présidé depuis le 7 juin 2016 par William Koeberlé.